



100% éligible
au CPF



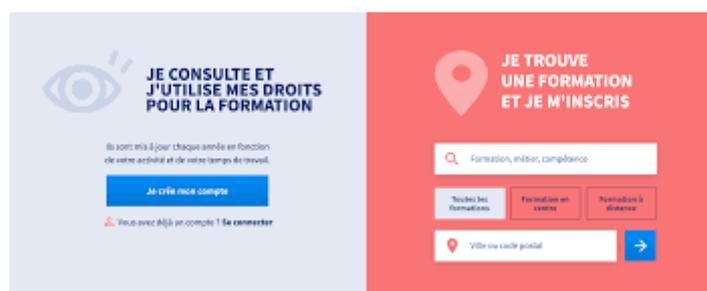
Maîtrise des dispositifs d'épargne dans l'entreprise (PEE – PERCO - PER)

Objectifs

- Comprendre les enjeux et le fonctionnement des outils mis en place dans l'entreprise (PEE, PERCO, PER).
 - . Abondement, plafonds annuels, versements volontaires
 - . Arbitrages, disponibilités des sommes dans le temps
 - . Choix de sortie des dispositifs (rente / capital) et fiscalité associée.
- Acquérir une base minimale de connaissances financières : Valeurs mobilières (actions, obligations, FCPE), horizons de placement, rendement, risque.

Cadre réglementaire

- Via l'utilisation du CPF du salarié : Consultez vos droits acquis sur l'appli CPF



- Tapez un mot clé : EPARGNE RETRAITE, EPARGNE SALARIALE, PEE ou PERCO
- Choisissez une session proche de chez vous et mobilisez vos droits

- Dans le cadre du plan de formation de l'entreprise : Type d'action de formation (au sens des art L.6313-1 et L.6312-1 du Code du Travail) : Actions concourant au développement de compétences du salarié.

Moyens pédagogiques

- Initiation au travers d'un premier module pratique d'une journée.
- Personnalisation des formations sur la base des dispositifs propres à l'entreprise et des rapports de gestion de vos fonds.
- Modules de perfectionnement d'une seconde journée à l'issue de ce programme.
- Formation alternant phases théoriques et pratiques. Nombreux utilitaires.
- Remise à chaque stagiaire des supports de cours et des outils essentiels.

Tarification

- La tarification est forfaitaire par session d'une journée par stagiaire. Hors recours au CPF, des sessions intra-entreprises sont programmées à partir de 6 collaborateurs.
- Nous contacter pour un devis individualisé et une tarification globale.

Contacts et informations

Par internet via notre site www.universite-finance.com

Via le site du Ministère du Travail



Joindre directement un conseiller au 05 56 32 30 52

EREVAL Finance est enregistrée sous le numéro d'activité 72 33 06930 33 auprès du préfet de la région Aquitaine, ainsi qu'au DATADOCK.